



PROGRAMME PERSONNALISE DE REUSSITE EDUCATIVE

Le PPRE est fondé sur une aide pédagogique d'équipe (professeurs, assistants d'éducation) qui implique l'élève et associe sa famille. Il est constitué d'actions précises pour des objectifs précis et est adapté aux besoins de chaque élève.

Période : duAu.....

Nom et prénom de l'élève..... Classe :.....

1/ Situation de l'élève

<u>Description des difficultés</u>	<u>Points positifs</u>

2/ Axes prioritaires du programme

--

3/ Objectifs à atteindre à la fin du PPRE

--

4/ Actions

- Aménagements pédagogiques en classe

- Actions complémentaires au collège

- A la maison

5/ Evaluation

<u>Progrès réalisés</u>	<u>Difficultés persistantes</u>

6/ Engagements des parties :

L'**élève** et sa **famille s'engagent** à respecter un éventuel emploi du temps modifié et à ce que le travail supplémentaire proposé par l'équipe éducative soit fait sérieusement, au collège et/ou à la maison.

L'**équipe éducative s'engage** à œuvrer à la réussite du PPRE mais ne peut être tenue pour responsable d'un éventuel échec. Elle **pourra proposer** la prolongation du PPRE, après accord du Principal, si elle le juge utile.

Le Professeur principal

La CPE

Les parents

L'élève

Le Principal